2002-2003

Annual Report

Aboriginal
Affairs
Secretariat

Rapport annuel

Secrétariat
des Affaires
autochtones

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2002-2003 Annual Report

Published by:
Aboriginal Affairs Secretariat
Executive Council Office
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

December 2003

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-239-7

ISSN 1496-6220

Rapport annuel 2002-2003

Publié par :
Secrétariat des Affaires autochtones
Bureau du Conseil exécutif
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Décembre 2003

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-239-7

ISSN 1496-6220

105-03040/

2002-2003

Annual Report

Rapport annuel

Aboriginal Affairs Secretariat

Secrétariat des Affaires autochtones

New Nouveau Brunswick
CANADA

Fredericton, New Brunswick

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

Your Honour:

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Aboriginal Affairs Secretariat of the Office of the Executive Council, Province of New Brunswick, for the fiscal year ended March 31, 2003.

Respectfully submitted,

Bradley Green, Q.C.
Minister responsible for Aboriginal Affairs

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de soumettre à votre examen et à celui de l'Assemblée législative le rapport annuel du Secrétariat des affaires autochtones du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre responsable des Affaires autochtones,

Bradley Green, c.r.

Fredericton, New Brunswick

The Honourable Bradley Green, Q.C.
Minister responsible for Aboriginal Affairs
Province of New Brunswick

Dear Sir:

I take pleasure in submitting the Annual Report of the Aboriginal Affairs Secretariat of the Office of the Executive Council for the fiscal year ended March 31, 2003.

Respectfully submitted,

Patrick Francis
Deputy Minister of Aboriginal Affairs

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

L'honorable Bradley Green, c.r.
Ministre responsable des Affaires autochtones
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du Secrétariat des affaires autochtones du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre des Affaires autochtones,

Patrick Francis

Table of Contents

Overview	1
Organizational Chart	3
Role of the Aboriginal Affairs Secretariat	5
Departmental Mission	5
Values and Principles	6
Key Results Areas and Goals	7
1. Liaison and Referral	7
2. Cross-Cultural Awareness	8
3. Policy Development and Coordination	9
4. Innovation and Capacity Building	10
Financial and Human Resources	11
Appendix: Highlights of Provincial Involvement in Aboriginal Affairs	12

Table des matières

Aperçu	1
Organigramme	4
Le rôle du Secretariat des affaires autochtones	5
Mission du ministere	5
Valeurs et principes	6
Points stratégiques et objectifs	7
Liaison et orientation	7
Sensibilisation transculturelle	8
Élaboration de politiques et coordination	9
Innovation et mise en valeur du potentiel	10
Ressources financieres et humaines	11
Annexe : Participation du gouvernement provincial aux affaires autochtones - Faits saillants	12

Overview

The Aboriginal Affairs Secretariat was established in November 1999 in recognition of the need to devote greater attention to aboriginal issues.

The Aboriginal Affairs Secretariat is part of the Executive Council Office and reports to the Minister responsible for Aboriginal Affairs, the Hon. Bradley Green.

Aboriginal Affairs is involved in multifaceted legal, social and economic issues. Because of this broad range of issues and topics, there are many parties, including federal and provincial departments, First Nations' communities, and aboriginal organizations that deal with the Secretariat.

The role of the Aboriginal Affairs Secretariat is evolving from an information disseminating body to one of coordination of provincial issues and priorities.

This coordinating function is performed while meeting the needs of the Provincial government and the Mi'kmaq and Maliseet communities within the province.

The Aboriginal Affairs Secretariat works closely with other provincial departments on issues involving education, child and family services, sport and culture, natural resource management, and economic development.

Aperçu

Le Secrétariat des affaires autochtones a été établi en novembre 1999 en réponse à la nécessité de prêter une plus grande attention aux questions autochtones.

Il fait partie du Bureau du Conseil exécutif et relève du ministre responsable des Affaires autochtones, Bradley Green.

Le Secrétariat des affaires autochtones s'occupe d'une grande variété de dossiers juridiques, sociaux et économiques. Compte tenu de l'étendue des dossiers et des sujets, de nombreuses parties, y compris les ministères fédéraux et provinciaux, les communautés des Premières Nations et les organismes autochtones font affaire avec le Secrétariat.

Le Secrétariat des affaires internationales, qui jouait le rôle d'organisme de diffusion d'information, voit maintenant à coordonner les priorités et les dossiers provinciaux.

Cette fonction de coordination est exécutée, tout en répondant aux besoins du gouvernement provincial et des communautés micmaques et malécites dans la province.

Le Secrétariat des affaires autochtones collabore étroitement avec les autres ministères provinciaux à des questions ayant trait à l'éducation, aux services à l'enfance et à la famille, à la gestion des ressources naturelles, au développement économique, ainsi qu'aux sports et à la culture.

Organizational Chart*

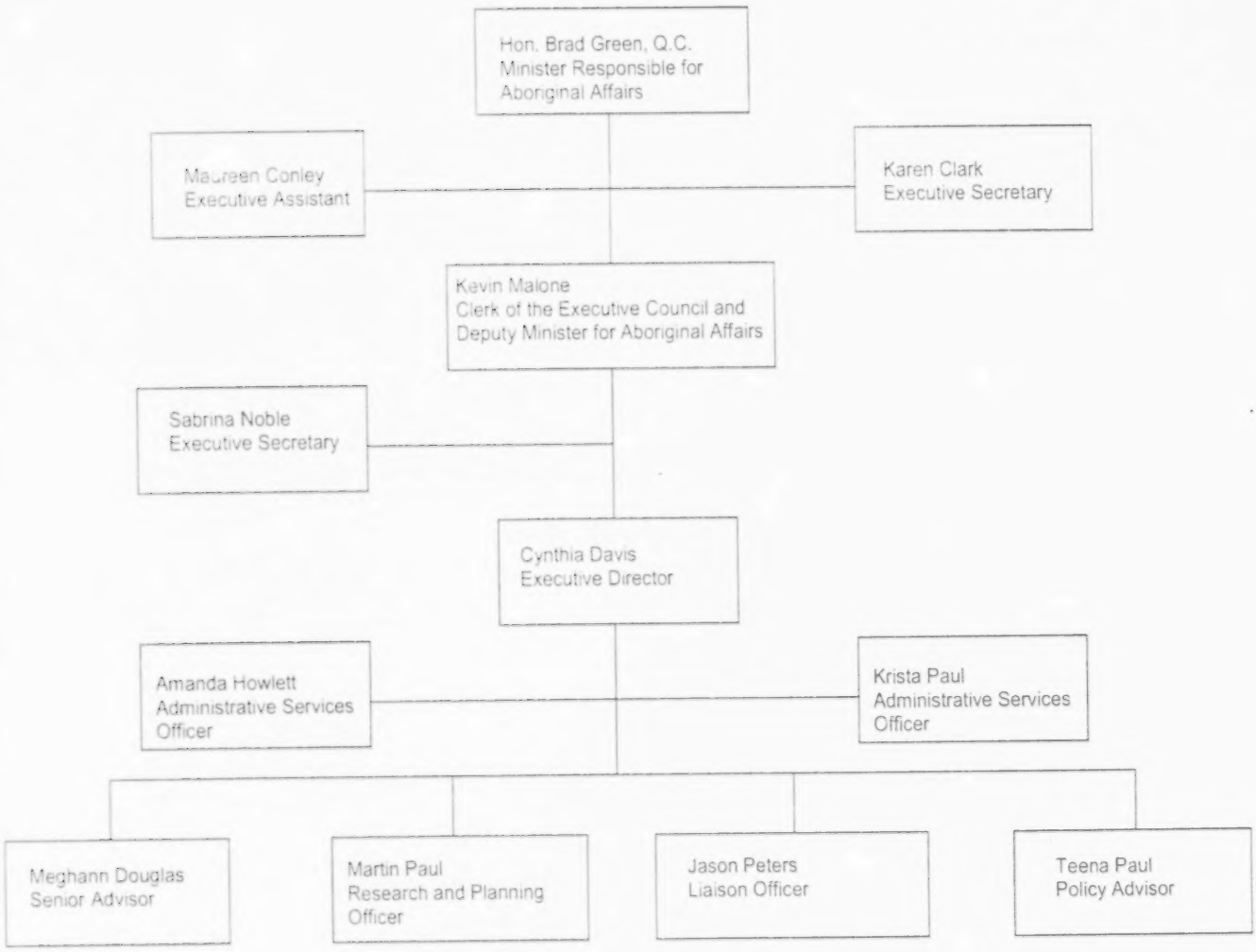

** As of March 31, 2003*

Organigramme*

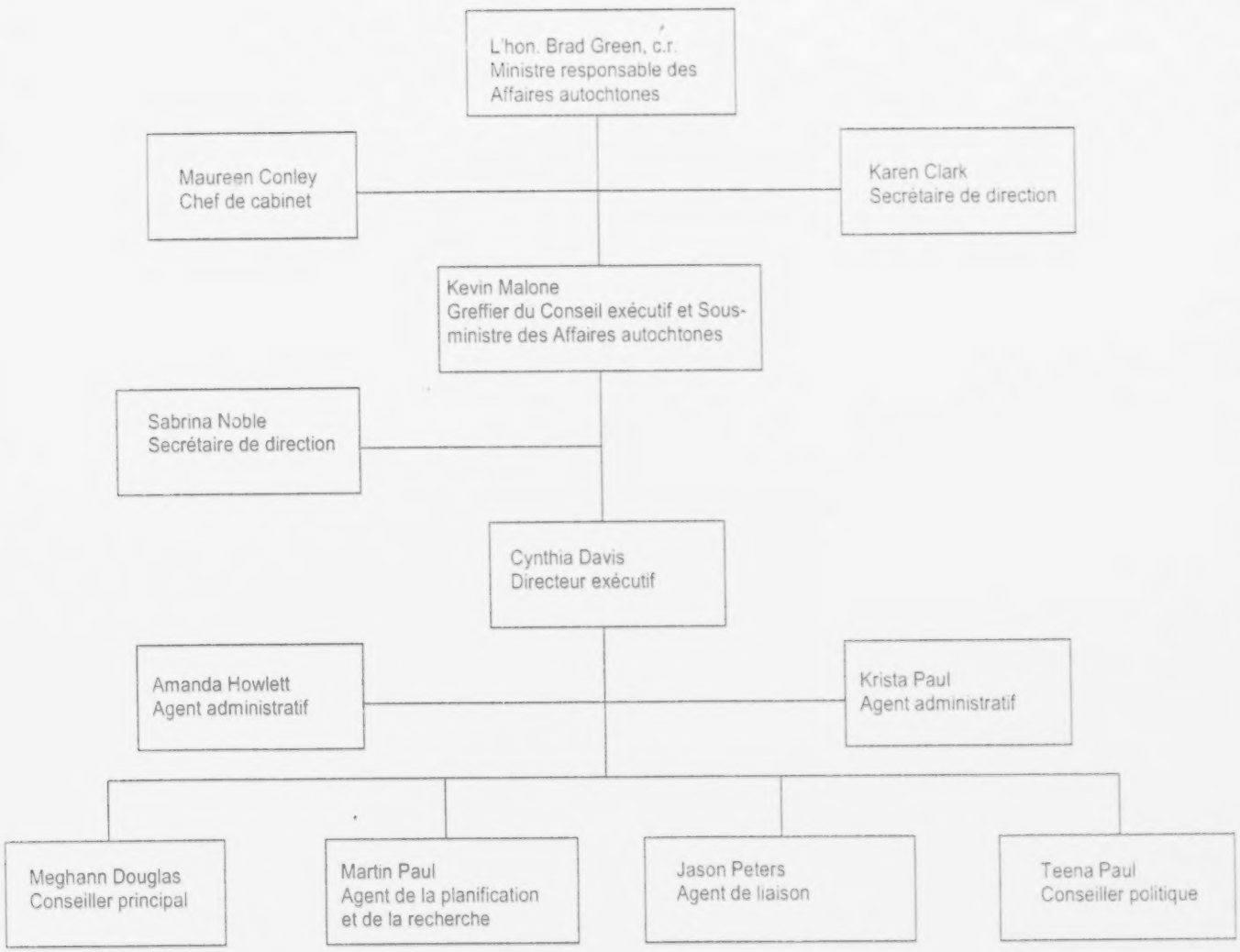

** En date 31 mars 2003*

Role of the Aboriginal Affairs Secretariat

The role of the Aboriginal Affairs Secretariat is:

- To coordinate and assist departments on planning, policy development, program delivery and communications;
- To provide inter-departmental support and coordination on aboriginal matters;
- To serve as a liaison with Mi'kmaq and Maliseet communities and aboriginal organizations;
- To prompt awareness and understanding of the Mi'kmaq and Maliseet peoples within the public service, and;
- To provide information and advice to the Minister responsible for Aboriginal Affairs.

The activities of the Secretariat are only a small part of the involvement of the provincial government in aboriginal affairs.

Many provincial departments are working with First Nations' communities and aboriginal organizations on issues involving education, child and family services, forestry, economic development and sport and culture.

The coordination of these activities in the best interest of the Province remains as the key focus of the Secretariat.

Departmental Mission

The mission of the Aboriginal Affairs Secretariat is to facilitate the working relationship between the provincial government and the Aboriginal Peoples of New Brunswick.

Le rôle du Secrétariat des affaires autochtones

Le Secrétariat des affaires autochtones a pour rôle :

- de coordonner la planification, l'élaboration de politiques, la prestation de programmes et les communications, et d'aider les ministères à cet égard;
- d'assurer la coordination et le soutien interministériels relativement aux affaires autochtones;
- d'assurer la liaison avec les communautés micmaques et malécites et les organismes autochtones;
- de promouvoir auprès des fonctionnaires la sensibilisation à la réalité autochtone et la compréhension des communautés micmaques et malécites;
- de fournir des renseignements et des conseils au ministre responsable des Affaires autochtones.

Les activités du Secrétariat forment seulement une partie infime du rôle du gouvernement provincial dans les affaires autochtones.

De nombreux ministères provinciaux travaillent en partenariat avec les communautés des Premières Nations et les organismes autochtones à des questions comme l'éducation, les services à l'enfance et à la famille, la foresterie, le développement économique, les sports et la culture.

Le Secrétariat continue de se concentrer avant tout sur la coordination de ces activités dans l'intérêt de la province.

Mission du ministère

Le Secrétariat des affaires autochtones a pour mission de faciliter la relation de travail entre le gouvernement provincial et les Autochtones du Nouveau-Brunswick.

Values and Principles

The Aboriginal Affairs Secretariat values:

- Provision of quality service (prompt, courteous, efficient, accurate, useful, and respectful);
- Being responsive to the needs of our partners and clients;
- Building and improving relationships between the provincial government and Aboriginal peoples;
- Understanding the history and cultures of Mi'kmaq and Maliseet peoples, and;
- Having employees who are dedicated professionals and who are committed to getting the job done.

Valeurs et principes

Les valeurs du Secrétariat des affaires autochtones sont les suivantes :

- Offrir un service de qualité (prompt, courtois, efficace, juste, utile et respectueux).
- Être sensible aux besoins de nos partenaires et clients.
- Établir et améliorer les relations entre le gouvernement provincial et les Autochtones.
- Comprendre l'histoire et les cultures des Micmacs et des Malécites.
- Avoir des employés qui sont des professionnels dévoués et qui sont déterminés à livrer la marchandise.

Key Result Areas and Goals

The Secretariat develops annual goals that provide a strategic direction and priority for Secretariat work. In partnership with provincial departments, the Secretariat realizes these goals in the best interest of all New Brunswickers.

Key Result Areas	Goals
1. Liaison and Referral	• To promote understanding of our cultures. • To maintain effective working relationships with First Nation Communities.
2. Cross Cultural Awareness	• To support aboriginal social and cultural development.
3. Policy Development and Coordination	• To promote and facilitate aboriginal participation in the economy. • To improve relations between the aboriginal and non-aboriginal people. • To contribute to the resolution of issues regarding aboriginal and treaty rights. • To contribute to good public policy.
4. Innovation and Capacity Building	• To promote and facilitate aboriginal participation in the economy.

1. Liaison and Referral

The Aboriginal Affairs Secretariat serves as a liaison with:

- First Nations communities and aboriginal organizations on:
  - Consultations
  - Proposals
  - Issues and negotiations
- Provincial departments in their relations with First Nations communities and aboriginal organizations.
- Federal departments, particularly the Department

Points stratégiques et objectifs

Le Secrétariat fixe des objectifs annuels qui déterminent l'orientation stratégique et la priorité de ses activités. En partenariat avec les ministères provinciaux, il réalise ces objectifs dans l'intérêt primordial de la population du Nouveau-Brunswick.

Points stratégiques	Objectifs
1. Liaison et orientation	• Promouvoir la compréhension de nos cultures. • Entretenir des relations de travail efficaces avec les communautés des Premières Nations.
2. Sensibilisation transculturelle	• Appuyer le développement socioculturel des Autochtones.
3. Élaboration de politiques et coordination	• Promouvoir et faciliter la participation des Autochtones dans l'économie. • Améliorer les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones. • Contribuer à la résolution des différends entourant les droits ancestraux et les droits issus de traités. • Contribuer à l'élaboration d'une bonne politique gouvernementale.
4. Innovation et mise en valeur du potentiel	• Promouvoir et faciliter la participation des Autochtones à l'économie.

1. Liaison et orientation

Le Secrétariat des affaires autochtones assure la liaison avec :

- Les communautés et les organismes autochtones relativement aux :
  - consultations,
  - propositions,
  - dossiers et négociations.
- Les ministères provinciaux dans leurs relations avec les communautés et les organismes autochtones.
- Les ministères fédéraux, notamment le ministère

of Indian and Northern Development.

For example, in 2002-2003, the Secretariat worked with the Department of Indian and Northern Affairs Canada, the provincial Department of Family and Community Services and the 15 First Nations, to develop a new tripartite agreement on child and family services with a funding arrangement.

The Secretariat worked with the federal Department of Fisheries and Oceans, as well as other federal departments, representatives from Burnt Church and Neguac on a planning committee for the Miramichi Bay Economic Forum.

The Secretariat worked with various provincial departments on issues of concern, including the Department of Natural Resources and Energy on a range of natural resource issues, and the Department of Finance on taxation and gaming issues.

The Secretariat is involved with the Joint Economic Development Initiative (JEDI), a process to promote aboriginal economic development. JEDI has led to an increase in federal and provincial efforts in aboriginal economic development.

The Aboriginal Affairs Secretariat has continued to provide a referral service to Aboriginal organizations and individuals, referring them to the appropriate provincial or federal departments in order to obtain access or information regarding government programs and services. In some cases, the Secretariat assisted in making the appropriate contact and engaged in follow-up activities.

2. Cross-Cultural Awareness

Cross-cultural awareness and public information is an important part of the Secretariat's mandate. The object is to increase the level of knowledge of Mi'kmaq and Maliseet cultures and aboriginal issues among public servants and the general public.

- Four pilot cross-cultural workshops were delivered to Training and Employment Development staff in the winter of 2003;
- Two public information sessions on "Doing

des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Par exemple en 2002-2003, le Secrétariat a travaillé avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministère provincial des Services familiaux et communautaires et les 15 Premières Nations, à l'établissement d'une nouvelle entente tripartite sur les services à l'enfance et à la famille avec un accord de financement.

Il a collaboré avec le ministère fédéral des Pêches et des Océans, de même qu'avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec les représentants de Burnt Church et de Neguac à un comité de planification pour le forum économique de la baie de Miramichi.

Il a travaillé avec différents ministères provinciaux à des dossiers d'intérêt, dont le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, relativement à un éventail de questions liées aux ressources naturelles et le ministère des Finances, relativement aux questions liées aux taxes à la consommation et aux jeux du hasard.

Le Secrétariat prend part à l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), processus qui vise à promouvoir le développement économique des communautés autochtones. L'ICDE a entraîné une augmentation des efforts des gouvernements fédéral et provincial dans le développement économique des communautés autochtones.

Le Secrétariat des affaires autochtones a continué d'offrir un service d'orientation aux organismes et aux particuliers autochtones, les dirigeant vers les ministères provinciaux ou fédéraux appropriés afin qu'ils puissent accéder aux programmes et services gouvernementaux ou obtenir des renseignements sur ceux-ci. Dans certains cas, le Secrétariat a aidé à établir le contact approprié et s'est lancé dans des activités de suivi.

2. Sensibilisation transculturelle

La sensibilisation transculturelle et l'information publique sont une partie importante du mandat du Secrétariat. L'objectif est d'augmenter le niveau de connaissance des cultures micmaques et malécites et des questions autochtones chez les fonctionnaires et le public en général.

- Quatre ateliers de sensibilisation transculturelle ont été offerts à titre de projet pilote au personnel du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi durant l'hiver 2003.
- Deux séances d'information publique « Comment

Business with the New Brunswick Government" in partnership with NB Power, the Department of Supply and Services and the Aboriginal Affairs Secretariat were delivered in Big Cove, Eel Ground and Fredericton in January 2003;

- The Aboriginal Affairs Secretariat participates in the JEDI cross-cultural committee, which coordinated National Aboriginal Day.

3. Policy Development and Coordination

In addition to providing information and advice to the Minister, the Secretariat also provides information and advice to provincial departments on:

- Planning
- Policy development
- Program delivery
- Communications
- Inter-departmental co-ordination and intergovernmental relations on aboriginal matters.

In 2002-2003, the Secretariat was actively involved with many provincial departments, including Education, Training and Employment Development, Natural Resources and the Culture and Sport Secretariat regarding planning and policy.

Aboriginal and Treaty Rights

The Crown recognizes aboriginal and treaty rights that have been proven to exist. Because these rights are complex matters frequently featured in litigation, the Crown's understanding of the nature and scope of treaty rights is evolving.

For example, the Crown must consult with aboriginal people whenever proposed government actions or policies are expected to infringe the exercise of a right. In June 2002, the federal government hosted a one-day Comprehensive Land Claims workshop.

First Nation Chiefs/Councils, UNBI representatives, MAWIW and provincial officials participated in the one-day workshop.

faire affaire avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick », de concert avec Énergie NB, le ministère de l'Approvisionnement et des Services, et le Secrétariat des affaires autochtones ont été offertes à Big Cove, à Eel Ground et à Fredericton, en janvier 2003.

- Le Secrétariat des affaires autochtones a siégé au comité de sensibilisation transculturelle de l'ICDE, qui a coordonné la Journée nationale des Autochtones.

3. Élaboration de politiques et coordination

En plus de donner des renseignements et des conseils au ministre, le Secrétariat fournit les mêmes services aux ministères provinciaux en ce qui a trait à :

- la planification,
- l'élaboration de politiques,
- la prestation de programmes,
- aux communications,
- la coordination interministérielle et les relations intergouvernementales sur les affaires autochtones.

En 2002-2003, le Secrétariat a entretenu des relations avec de nombreux ministères provinciaux, dont le ministère de l'Éducation, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, le ministère des Ressources naturelles ainsi que le Secrétariat à la Culture et au Sport en ce qui a trait à la planification et à l'élaboration de politiques.

Droits ancestraux et droits issus de traités

La Couronne reconnaît les droits ancestraux et les droits issus de traités dont l'existence a été prouvée. Puisque ces droits sont de nature complexe et sont fréquemment débattus devant les tribunaux, la compréhension qu'a la Couronne de la nature et de la portée des droits issus des traités évolue.

Par exemple, la Couronne doit consulter les peuples autochtones lorsqu'une mesure ou une politique proposée pourrait porter atteinte à l'exercice d'un droit. En juin 2002, le gouvernement fédéral a tenu un atelier d'une journée portant sur les revendications territoriales globales.

Les chefs et les membres des conseils des Premières Nations, les représentants de UNBI et du conseil MAWIW, ainsi que des fonctionnaires provinciaux y ont participé.

Federal/Provincial/Territorial Forum

The Federal, Provincial and Territorial Ministers responsible for Aboriginal Affairs and the National Aboriginal Leaders met in Iqaluit, Nunavut in November 2002. The Minister responsible for Aboriginal Affairs represented New Brunswick.

Housing and education were two priorities identified by the Ministers responsible for Aboriginal Affairs and the National Aboriginal Leaders

4. Innovation and Capacity Building

The following activities were successfully completed during the year:

Aboriginal Employment Strategy

The Secretariat continues to work with the Department of Training and Employment Development on the development and implementation of the Aboriginal Employment Strategy.

Career Development Planning

This initiative is designed to provide training to Aboriginal Employment Counsellors across the province.

"Screening for Success" is a training session that has been provided to the aboriginal community by the Association of Community Colleges. Participants learned how to recognize and screen individuals at risk for learning disabilities.

Forum fédéral-provincial-territorial

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones du pays se sont rencontrés à Iqaluit, au Nunavut, en novembre 2002. Le Nouveau-Brunswick était représenté par le ministre responsable des Affaires autochtones.

Les ministres responsables des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones du pays ont établi deux priorités, soit le logement et l'éducation

4. Innovation et mise en valeur du potentiel

Les activités suivantes ont été réalisées avec succès durant l'année.

Stratégie d'emploi pour les Autochtones

Le Secrétariat poursuit son travail avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie d'emploi pour les Autochtones.

Planification de développement de carrière

Cette initiative est conçue pour offrir une formation aux conseillers en emploi des Autochtones partout dans la province.

L'Association des collèges communautaires a offert la séance de formation « Dépister pour le succès » à la communauté autochtone. Les participants ont appris comment reconnaître et dépister les personnes qui risquent de souffrir de difficultés d'apprentissage.

Financial and Human Resources

A new Executive Director was appointed during the year. The Secretariat enjoyed a full staff complement during the year.

In addition, the grant program was active with 34 grants issued during 2002-2003. Grants ranged from $100 to $10,000 and included:

- Recreation & Parks Association of New Brunswick received one of the $10,000 grants for the Mi'kmaq and Maliseet Sport and Recreation Circle.
- The Culture & Sport Secretariat received the other $10,000 grant for the Jemseg Crossing Archaeological Site Report.

The graph below summarizes the operating budget for the Aboriginal Affairs Secretariat. Total budget for the period was $416,162.

Aboriginal Affairs Budget Summary

Wages, Salaries & Benefits
Other Services
Property & Equipment
Grants
Materials & Supplies

Ressources financières et humaines

Un nouveau directeur général a été nommé durant l'année. Les effectifs du Secrétariat étaient complets durant l'année.

De plus, le programme de subventions était actif, ayant mené à l'octroi de 34 subventions durant l'année 2002-2003. Parmi ces subventions qui variaient de 100 $ à 10 000 $, mentionnons les suivantes :

- La Recreation and Parks Association of N.B. (association des loisirs et des parcs du Nouveau-Brunswick) a reçu l'une des subventions de 10 000 $ pour le Cercle sportif et récréatif micmac-malécite.
- Le Secrétariat à la Culture et au Sport a reçu l'autre subvention de 10 000 $ pour le rapport sur le site archéologique au passage de la rivière Jemseg.

Le graphique ci-dessous donne un sommaire du budget de fonctionnement du Secrétariat des affaires autochtones. Le budget total pour la période était de 416 162 $.

Sommaire du Budget des Affaires autochtones

Salaires et avantages sociaux
Autres services
Biens et équipement
Subventions
Matériel et fournitures

Appendix: Highlights of Provincial Involvement in Aboriginal Affairs

Contents

This appendix contains descriptions of the following areas:

- Population of New Brunswick aboriginals
- Aboriginal sport and recreation development
- Department of Transportation – Trans-Canada Highway
- Aboriginal education
  - First Nation Education Fund
  - Gathering Strength Fund
- Aboriginal employment strategy
  - Training Opportunities
  - Assistance with Employment Placements
  - Workforce Experience
- Aboriginal community policing agreements
- Gaming and taxation agreements
- Housing
- Natural Resources
- Tripartite child and family services agreements
- Maliseet Advisory Committee on Archaeology

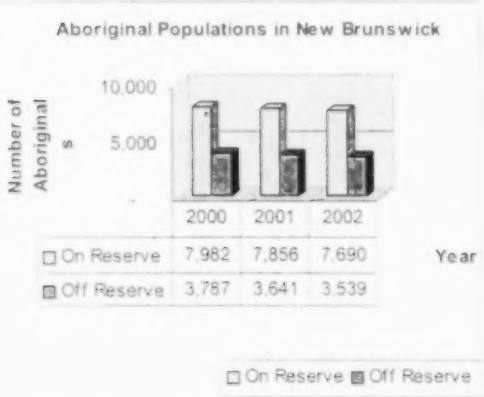

* 2001 Statistics Canada Census information

Annexe : Participation du gouvernement provincial aux affaires autochtones - Faits saillants

Contenu

La présente annexe renferme des descriptions de la participation du gouvernement provincial dans les secteurs suivants :

- Population autochtone du Nouveau-Brunswick
- Développement du sport et des loisirs pour les Autochtones
- Ministère des Transports – Route transcanadienne
- Éducation des Autochtones
  - Fonds d'éducation des Premières Nations
  - Fonds Rassembler nos forces
- Stratégie d'emploi pour les Autochtones
  - Occasions de formation
  - Aide au placement
  - Expérience de travail
- Ententes avec les communautés autochtones concernant les services de police communautaires
- Ententes sur les jeux de hasard et les taxes à la consommation
- Logement
- Ressources naturelles
- Ententes tripartites sur les services à l'enfance et à la famille
- Comité consultatif malécite sur l'archéologie

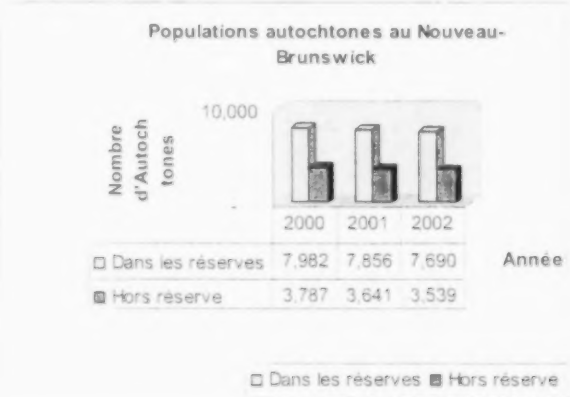

* Données provenant du recensement de 2001 de Statistique Canada

Aboriginal Sport and Recreation Development

Funding from both the Aboriginal Affairs and Culture and Sport Secretariats assisted with the ongoing support of the New Brunswick Mi'kmaq - Maliseet Sport and Recreation Circle (MMSRC). Financial assistance from both Secretariats represented the final instalments of a three-year agreement between the MMSRC, the Recreation and Parks Association of New Brunswick, the Culture and Sport Secretariat and the Aboriginal Affairs Secretariat. The highlight of the year was New Brunswick's participation in the 2002 North American Indigenous Games in Winnipeg July 25 - Aug. 4, 2002.

While funding and other support from the Aboriginal Affairs and Culture and Sport Secretariats assisted in the preparation for New Brunswick aboriginal participation in the North American Indigenous Games, other goals were also advanced in the area of sport and recreation.

New Brunswick was represented for the first time at the National Aboriginal Hockey Championships held in Akwesasne/Cornwall Ontario April 21-27, 2002.

- The Mi'kmaq - Maliseet Sport and Recreation Council (MMSRC) sent both male and female teams.
- These championships included Bantam and Midget age players (born during the period 1984-1987).

The MMSRC presented the provincial winners of the 2002 Tom Longboat Award and National Aboriginal Coaching Award at Sport New Brunswick's annual sport forum and awards banquet in Fredericton in November 2002.

New Brunswick aboriginal athletes also continued to be represented at the Aboriginal Sport Circle's national high performance camp. These initiatives were supported strongly by the First Nation band councils under the Aboriginal Sport Circle's leadership.

Work continued on developing stronger representation from the 15 First Nation communities and the Aboriginal People's Council on the Circle's board of directors.

Développement du sport et des loisirs pour les Autochtones

Le financement provenant du Secrétariat des affaires autochtones et du Secrétariat à la Culture et au Sport a aidé de façon continue le Cercle sportif et récréatif micmac-malécite du Nouveau-Brunswick (CSRMM). L'aide financière des deux secrétariats représentait les derniers versements dans le cadre d'une entente triennale entre le CSRMM, la Recreation and Parks Association of New Brunswick, le Secrétariat à la Culture et au Sport et le Secrétariat des affaires autochtones. Le fait saillant de l'année a été la participation du Nouveau-Brunswick aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2002, à Winnipeg, du 25 juillet au 4 août 2002.

Pendant qu'un financement et d'autres formes de soutien provenant du Secrétariat des affaires autochtones et du Secrétariat à la Culture et au Sport ont permis d'assurer la participation des Autochtones du Nouveau-Brunswick aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, d'autres objectifs ont également progressé dans les domaines du sport et des loisirs.

Le Nouveau-Brunswick a été représenté pour la première fois au Championnat national de hockey autochtone qui s'est déroulé à Akwesasne-Cornwall, en Ontario, du 21 au 27 avril 2002.

- Le CSRMM a envoyé des équipes masculines et féminines.
- Ce championnat comportait des équipes dans les catégories bantam et midget (joueurs nés de 1984 à 1987).

Le CSRMM a présenté les gagnants provinciaux du prix Tom Longboat de 2002 et du prix national de l'entraîneur autochtone au forum annuel des sports et au banquet de remise des prix de Sport Nouveau-Brunswick, à Fredericton, en novembre 2002.

Les athlètes autochtones du Nouveau-Brunswick ont également continué à être représentés au camp national d'entraînement de haut niveau du Cercle sportif autochtone. Ces initiatives ont reçu un fort appui des conseils de bande des Premières Nations sous le leadership du Cercle sportif autochtone.

Les activités se sont poursuivies afin d'obtenir une meilleure représentation des 15 communautés des Premières Nations et du Aboriginal People's Council au conseil d'administration du Cercle.

Department of Transportation – Trans Canada Highway

During the fiscal year 2002-2003, the Department of Transportation began preparations for the Trans Canada Highway project in Northwestern New Brunswick. Information sessions for aboriginal audiences were held in conjunction with other departments to outline the procurement process used by DOT. Work began in preparation for meeting the criteria related to the environmental impact assessments and an aboriginal firm (Aboriginal Resource Consultants) was engaged.

Aboriginal Education

In September 2002, the total number of Maliseet and Mi'kmaq students enrolled in public schools was 1456, including some 200 students from the Mi'kmaq community of Listuguj in Quebec.

First Nation students attend public schools in accordance with tuition agreements between the Department of Education and First Nation communities. In some cases, the Department of Indian and Northern Affairs Canada paid the tuition.

In 2002-2003, the Province received over $7.4 million in tuition fees from First Nations and the Department of Indian and Northern Affairs Canada (INAC).

The Department funded various projects for students, which included:

- At-risk initiatives;
- Community-based tutoring centers;
- Alternative school strategies designed to address the needs of Maliseet and Mi'kmaq children.

Other initiatives included:

- Maliseet and Mi'kmaq language and culture initiative;
- Cultural immersion summer institutes for teachers and administrators;
- Maliseet/Mi'kmaq teacher recruitment initiative;
- Developed study units with Maliseet/Mi'kmaq content.

The federal government has delegated authority to New Brunswick First Nations to both negotiate and

Ministère des Transports – Route transcanadienne

Durant l'année financière 2002-2003, le ministère des Transports a commencé les préparatifs pour le projet de la Transcanadienne dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Des séances d'information ont été offertes aux Autochtones, de concert avec les autres ministères, pour exposer le processus des achats du ministère des Transports. Les travaux ont commencé en vue de satisfaire aux critères relatifs aux études d'impact sur l'environnement, et on a retenu les services d'une société autochtone (Aboriginal Resource Consultants).

Éducation des Autochtones

En septembre 2002, le nombre total d'élèves micmacs et malécites inscrits dans les écoles publiques s'élevait à 1 456, dont environ 200 élèves provenaient de la communauté micmaque de Listuguj, au Québec.

Les élèves des communautés autochtones qui fréquentent les écoles publiques le font conformément à des ententes sur les frais de scolarité qui sont conclues entre le ministère de l'Éducation et les communautés des Premières Nations. Dans certains cas, c'est le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien qui a payé les frais de scolarité.

En 2002-2003, le gouvernement provincial a reçu plus de 7,4 millions de dollars sous la forme de frais de scolarité des Premières Nations et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le ministère a financé divers projets pour les élèves dont :

- les initiatives pour les élèves à risque,
- les centres communautaires de tutorat,
- des stratégies d'enseignement innovatrices qui veillent à répondre aux besoins des enfants malécites et micmacs.

Parmi les autres initiatives, mentionnons les suivantes :

- Les initiatives sur la langue et la culture micmaques et malécites.
- Des ateliers d'été d'immersion culturelle pour les enseignants et les administrateurs.
- Une initiative de recrutement d'enseignants micmacs et malécites.
- L'élaboration de modules d'étude comportant un contenu micmac et malécite.

Le gouvernement fédéral a délégué aux Premières Nations du Nouveau-Brunswick le pouvoir de négocier et

pay for educational programs and services.

The changed relationship allows the First Nations to choose to have their students taught in public schools or elsewhere. This has resulted in increased expectations that the public school system will provide supplementary educational services that meet significant and special needs of First Nation children.

First Nation Education Fund

In the past, only those First Nations communities with tuition payments not in arrears, and those, which had signed a five-year agreement with the Department of Education, were allowed to participate.

- The Education Fund has been expanded to allow those communities, which have followed an approved repayment plan for a minimum of 12 months to participate in the First Nation Education Fund;
- To date, three First Nation communities have signed a five-year agreement;
- Seven have signed one-year interim agreements;
- INAC pays tuition for five First Nation communities.

Gathering Strength Fund

In 2002-2003, the federal Department of Indian and Northern Affairs Canada approved $400,000 for First Nations to establish a New Paths Fund, contingent upon the province providing matching funds.

- The Province provided the matching funds.
- The funds were used to provide programs and services to all schools and districts serving Maliseet and Mi'kmaq students.

In addition, both the district officials and the First Nation officials will mutually agree upon all specialized programs and services to be delivered.

- This will be part of the annual activity plan for both parties.
- The programs and services will be developed collaboratively.

de payer les programmes et les services éducatifs.

Cette nouvelle relation permet aux Premières Nations de choisir d'envoyer leurs élèves dans des écoles publiques ou ailleurs. Elle a aussi entraîné une augmentation des attentes voulant que le système d'écoles publiques offre les services éducatifs additionnels qui répondront aux besoins importants et particuliers des enfants des Premières Nations.

Fonds d'éducation des Premières Nations

Seules les communautés des Premières Nations dont les paiements des frais de scolarité n'étaient pas en retard et celles qui avaient signé une entente de cinq ans avec le ministère de l'Éducation pouvaient contribuer au fonds d'éducation.

- Ce dernier a été élargi pour permettre aux communautés qui avaient suivi un plan de remboursement approuvé pendant au moins 12 mois d'y participer.
- Jusqu'à présent, trois communautés des Premières Nations ont signé une entente quinquennale.
- Sept ont signé des ententes provisoires d'un an.
- Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien paie les frais de scolarité de cinq communautés des Premières Nations.

Fonds Rassembler nos forces

Au cours de l'année financière 2002-2003, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien a approuvé un montant de 400 000 $ pour permettre aux Premières Nations d'établir un fonds pour de nouveaux projets, à condition que le gouvernement provincial verse le même montant.

- Le gouvernement provincial a fourni les fonds de contrepartie.
- Ces fonds ont été utilisés pour fournir des programmes et des services dans l'ensemble des écoles et des districts offrant des services aux élèves malécites et micmacs.

De plus, les représentants des districts et ceux des Premières Nations conviendront ensemble des programmes et des services spécialisés qui seront offerts.

- Cela fera partie du plan d'activités annuel des deux parties.
- Les programmes et les services seront élaborés en collaboration.

Aboriginal Employment Strategy

The Department of Training and Employment Development (TED) is responsible for the lead in the provincial Aboriginal Employment Strategy (AES). There are a number of activities and programs that are delivered through three initiatives.

1. Training Opportunities
2. Assistance with Employment Placement
3. Workforce Experience that Relates to Career Development Plans

1. Training Opportunities

The New Brunswick Community College (NBCC) reserves up to 150 seats annually through its Seat Allocation Policy for aboriginal students.

NBCC continued to meet the specific training needs of the aboriginal population through customized training:

- 40 week Aboriginal Vocational Forestry Program.
- 48 week Aboriginal Gas and Oil Heating Technician Program.
- Two Aboriginal Co-coordinators were hired to assist in the delivery of these programs.

Target Initiatives is an activity led by Regional Development Corporation (RDC) in partnership with TED. Activities included:

- The Information Technology Certification Program.
- The Aboriginal Youth Internship Program.

2. Assistance with employment placement

Various measures are in place to assist aboriginal persons obtaining employment. These measures include:

- Job matching activities targeted to aboriginal people as well as similar activities open to anyone seeking employment.
- Indian and Northern Affairs Canada's New Directions and AWPI-Employers Tool Kit are two initiatives that TED is promoting.

3. Workforce Experience

All employment programs provided by TED are available to all aboriginal persons regardless of their

Stratégie d'emploi pour les Autochtones

Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi (FDE) voit à diriger la stratégie d'emploi provinciale pour les Autochtones. Plusieurs activités et programmes sont offerts par la voie de trois initiatives.

1. Occasions de formation
2. Aide au placement
3. Expérience de travail liée aux plans de développement de carrière.

1. Occasions de formation

En vertu de sa politique d'allocation des places, le réseau des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB) réserve jusqu'à 150 places pour les étudiants autochtones chaque année.

Les CCNB ont continué de répondre aux besoins de formation spécifiques de la population autochtone par la voie d'une formation sur mesure :

- Programme de travailleurs forestiers autochtones, d'une durée de 40 semaines.
- Programme de techniques d'entretien des appareils à gaz et à mazout pour les Autochtones, d'une durée de 48 semaines.
- Deux coordonnateurs autochtones ont été embauchés pour aider à offrir ces programmes.

Les initiatives ciblées sont dirigées par la Société de développement régional (SDR) en collaboration avec FDE. Les activités ont inclus :

- Le Programme d'accréditation en technologie de l'information.
- Le Programme Jeunes stagiaires autochtones.

2. Aide au placement

Diverses mesures sont en place pour aider les personnes autochtones à obtenir un emploi. Ces mesures comprennent :

- Des activités de jumelage d'emplois et de travailleurs ciblant les Autochtones ainsi que des activités semblables offertes à toute personne qui cherche un emploi.
- Le programme Nouvelles orientations du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le Guide des employeurs de l'IPAMT sont deux initiatives dont FDE fait la promotion.

3. Expérience de travail

Les programmes d'emploi fournis par le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi sont

residency within New Brunswick.

- In 2002-2003, 322 aboriginal persons utilized one of TED's five employment programs. Programs are now more client-focused
- Career development planning is often a prerequisite for funding under these programs.

Other activities/programs under this initiative include:

- The Aboriginal Youth Internship program (AYIP)
    - 15 interns have participated in the AYIP.
    - 13 Found full-time employment.
- Equal Employment Opportunity program (EEO)
    - As of November 2002, 51 Part 1 employees have self-identified as being Aboriginal.
    - 69 per cent were hired through the EEO program.

Aboriginal Community Policing Agreements

In 1995, a five-year Framework was entered into by New Brunswick and the federal government to provide for tripartite policing agreements among New Brunswick, Canada and individual aboriginal communities utilizing the RCMP First Nations Community Policing Service Program.

In 2002-2003, Tripartite Community Policing Agreements had been signed with Indian Island, Buctouche, Tobique and Big Cove First Nation communities.

Gaming and Taxation Agreements

Since 1993, the Minister of Finance has entered into comprehensive gaming and taxation agreements with seven aboriginal communities, Fort Folly, Woodstock, Madawaska, St. Mary's, Oromocto, Kingsclear, and Burnt Church.

These agreements provide a mechanism for an exemption from provincial taxes on tobacco and gasoline when purchased on an Indian reserve by

offerts à tous les Autochtones, peu importe où ils résident au Nouveau-Brunswick.

- En 2002-2003, 322 Autochtones ont utilisé l'un des cinq programmes d'emploi de FDE. Les programmes sont maintenant plus axés sur le client.
- La planification du développement de carrière est souvent une condition préalable au financement en vertu de ces programmes.

Voici les autres activités ou programmes en vertu de cette initiative :

- Le programme Jeunes stagiaires autochtones (PJSA)
    - 15 stagiaires ont participé au PJSA.
    - 13 ont trouvé un emploi à temps plein.
- Le Programme d'égalité d'accès à l'emploi (EAE)
    - À la date de novembre 2002, 51 employés de la partie 1 avaient déclaré qu'ils étaient Autochtones.
    - 69 p. 100 ont été embauchés par l'entremise du Programme EAE.

Ententes avec les communautés autochtones concernant les services de police communautaires

En 1995, le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral ont conclu une entente-cadre de cinq ans afin de prévoir la conclusion d'ententes tripartites sur les services de police communautaire entre le Nouveau-Brunswick, le Canada et les communautés individuelles des Premières Nations qui ont recours aux services de police communautaire des Premières Nations de la GRC.

En 2002-2003, des ententes tripartites sur les services de police communautaire avaient été signées avec les communautés des Premières Nations d'Indian Island, de Bouctouche, de Tobique et de Big Cove.

Ententes sur les jeux de hasard et les taxes à la consommation

Depuis 1993, le ministre des Finances a conclu des ententes exhaustives sur les jeux de hasard et les taxes à la consommation avec sept communautés autochtones, Fort Folly, Woodstock, Madawaska, St. Mary's, Oromocto, Kingsclear et Burnt Church.

Ces ententes prévoient un mécanisme d'exonération des taxes provinciales sur le tabac et l'essence qu'achètent, dans une réserve indienne, des Indiens inscrits

registered Indians in accordance with provisions of the *Indian Act* of Canada.

In addition, the agreements provide for revenue sharing with the aboriginal communities in relation to the provincial tobacco tax and gasoline and motive fuel tax that are collected on on-reserve retail outlets on sales to non-Indians.

Until the introduction of the HST on April 1, 1997, the provincial sales taxes were also part of these arrangements.

Under the agreements, aboriginal communities can also establish their own gaming commissions to license charitable gaming in accordance with the provincial regulations.

Under the terms of the agreements, Bands received 95 per cent of the tobacco and gasoline and motive fuel taxes collected on on-reserve sales to non-Indians.

Where requirements under the agreements are met, Bands would also receive 95 per cent of the net revenue (less expenses) of the video lottery revenues from video lottery terminals (VLTS) located on-reserve and all of the provincial earnings from the sale of break-open tickets that are remitted by retail establishments in their respective communities.

In 2002-2003, a total of approximately $5.8 million in revenue was transferred to the seven aboriginal communities that have entered into these agreements.

Housing

The Department of Family and Community Services and Skigin-Elnoog Housing Corporation have entered into an arrangement to enable Skigin-Elnoog to deliver federal and provincial housing agreements to off-reserve people.

- Skigin-Elnoog has a property management agreement with the Department of Family and Community Services.
- Skigin-Elnoog is a non-profit aboriginal-controlled organization.
- Skigin-Elnoog provides administration and maintenance of approximately 250 homeowner and rental housing units under the Rural and Native Basic Shelter program.

conformement aux dispositions de la Loi sur les Indiens du Canada.

En outre, ces ententes prévoient le partage avec les communautés autochtones des recettes provenant de la taxe provinciale sur le tabac et de la taxe sur l'essence et le carburant que des magasins de vente au détail perçoivent dans les réserves sur des ventes effectuées à des non-Autochtones.

Jusqu'à l'adoption de la taxe de vente harmonisée (TVH) le 1er avril 1997, ces ententes s'appliquaient également à la taxe de vente provinciale.

En vertu de ces ententes, les communautés autochtones peuvent établir leur propre commission accordant des licences pour la tenue de jeux de bienfaisance conformément aux règlements provinciaux.

En vertu des conditions rattachées aux ententes, les bandes ont reçu 95 p. 100 des recettes provenant de la taxe sur le tabac et de la taxe sur l'essence et le carburant perçues dans les réserves sur des ventes effectuées à des non-Autochtones.

Lorsque les exigences en vertu des ententes sont satisfaites, les bandes recevraient également 95 p. 100 des recettes nettes (moins les dépenses) provenant des appareils de jeu vidéo situés dans les réserves et la totalité des recettes provinciales provenant de la vente de billets à languette qu'ont remises les magasins de vente au détail dans leurs communautés respectives.

Durant l'année 2002-2003, des recettes d'une valeur totale d'environ 5,8 millions de dollars ont été transférées aux sept communautés autochtones qui avaient signé ces ententes.

Logement

Le ministère des Services familiaux et communautaires et la société d'habitation Skigin-Elnoog ont conclu des ententes pour permettre à cette société d'offrir des programmes de logements provinciaux et fédéraux aux Autochtones hors-réserve.

- Skigin-Elnoog a conclu une entente sur la gestion immobilière avec le ministère des Services familiaux et communautaires.
- Skigin-Elnoog est un organisme autochtone à but non lucratif.
- Skigin-Elnoog offre les services d'administration et d'entretien relativement à quelque 250 unités de logement occupées par des propriétaires ou des locataires en vertu du Programme de logement

Skigin-Elnoog also acts as a delivery agent to off-reserve aboriginal people for other housing programs such as:

- Emergency repair program; and
- Residential rehabilitation assistance program.

Natural Resources

In 2002-2003, all 15 First Nation Communities were operating under a forest harvesting agreement. All previous forest harvesting agreements had expired on March 31, 2003. The Department met with all communities to discuss the effectiveness of the agreements and to introduce more flexibility in the agreements. The Department proposed that the new generation of agreements be for a term of five years to allow for stability in the harvesting as well as assisting in financing of equipment over a longer term. In 2002-2003, royalties provided to the First Nation Communities amounted to $2.9 million.

Over $100,000 was provided by the Department to the First Nation communities for training within the forestry sector, including safety related courses and training in the operation and maintenance of heavy equipment.

Consultation took place on the auction of the Crown Angling Leases with those communities that expressed a desire to do so.

Tripartite Child and Family Service Agreements

Tripartite Child and Family Services Agreements exist between the Department of Family and Community Services, the Department of Indian and Northern Affairs Canada (INAC) and the fifteen Mi'kmaq and Maliseet communities.

These agreements provide for the establishment of child and family service agencies that are operated by First Nation communities. The agencies operate under the provincial *Family Services Act* and are funded by INAC.

A tripartite committee meets to discuss matters

pour les ruraux et les Autochtones et du Programme de logement de base.

Skigin-Elnoog joue également le rôle d'agent d'exécution pour les Autochtones hors réserve dans le cadre d'autres programmes de logement comme :

- le Programme de réparations d'urgence;
- le Programme d'aide à la remise en état des logements.

Ressources naturelles

En 2002-2003, toutes les 15 communautés des Premières Nations menaient leurs activités de récolte en vertu d'une entente d'exploitation forestière. Toutes les ententes antérieures sur l'exploitation forestière ont expiré le 31 mars 2003. Le ministère a rencontré les représentants de toutes les communautés pour discuter de l'efficacité des ententes et pour introduire une plus grande souplesse dans celles-ci. Le ministère a proposé que la nouvelle génération d'ententes soit d'une durée de cinq ans pour assurer la stabilité de la récolte et aider au financement à long terme du matériel. En 2002-2003, les redevances accordées aux communautés des Premières Nations s'établissaient à 2,9 millions de dollars.

Le ministère a accordé plus de 100 000 $ aux communautés des Premières Nations pour offrir une formation dans le secteur de la foresterie, y compris des cours de sécurité et une formation sur la conduite et l'entretien de matériel lourd.

Les communautés autochtones intéressées ont été consultées au sujet des répercussions possibles de la vente aux enchères de baux de pêche de la Couronne.

Ententes tripartites sur les services à l'enfance et à la famille

Il existe des ententes tripartites sur les services à l'enfance et à la famille entre le ministère des Services familiaux et communautaires, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et les quinze communautés micmaques et malécites.

Ces ententes prévoient l'établissement d'organismes de services à l'enfance et à la famille gérés par les communautés des Premières Nations. Ces organismes relèvent de la *Loi sur les services à la famille* du Nouveau-Brunswick et sont financés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
Un comité tripartite se réunit pour discuter de ques-

relating to the agreements and the operation of the agencies. In addition, First Nation's social workers are invited to participate in:

- Provincial training for social workers;
- Relevant committee work; and
- Program standard development and review.

Maliseet Advisory Committee on Archaeology

The Maliseet Advisory Committee on Archaeology (MACA) consists of representatives of the six Maliseet communities in New Brunswick and provincial representatives.

- Their respective Chiefs and Councils appoint the Maliseet representatives.
- The Minister responsible appoints representatives of the Heritage Branch for the Culture and Sport Secretariat.

During 2002-2003, MACA provided information on and participated in discussions relevant to the investigation, preservation, and interpretation of Maliseet archaeological and cultural heritage. The Committee provided advice regarding the following projects:

- Longs Creek to Perth Andover section of the Trans Canada Highway.
- The reconstruction of two 1700-2000 year old Maliseet pottery vessels.

MACA also interacted with consultants and other individuals who presented information on projects ranging from:

- Fort La Tour.
- Saint John Harbour Passage.
- Academic archaeological research.

The Committee also met with the New Brunswick archaeological community and was given an opportunity to discuss the work of archaeologists working in the province.

tions ayant trait aux ententes et au fonctionnement des organismes. De plus, les travailleurs sociaux des communautés des Premières Nations sont invités à participer :

- à la formation provinciale destinée aux travailleurs sociaux,
- à certaines activités du comité,
- , à l'élaboration et à la révision des normes applicables aux programmes.

Comité consultatif malécite sur l'archéologie

Le Comité consultatif malécite sur l'archéologie (CCMA) se compose de représentants de chacune des six communautés malécites du Nouveau-Brunswick et de représentants du gouvernement provincial.

- Les représentants malécites sont nommés par leur chef et leur conseil respectifs.
- Le ministre responsable nomme les représentants de la Direction du patrimoine du Secrétariat à la Culture et au Sport.

Durant l'année 2002-2003, le CCMA a fourni des renseignements et a participé aux discussions portant sur l'étude, la préservation et l'interprétation du patrimoine archéologique et culturel des communautés malécites. Le comité a donné des conseils relativement aux projets suivants :

- Le tronçon de la Transcanadienne de Longs Creek à Perth-Andover.
- La reconstruction de deux vases de poterie malécites datant de 1 700 à 2 000 ans.

Le CCMA a également entretenu des rapports avec des conseillers et d'autres personnes qui ont présenté de l'information sur des projets dont

- le fort La Tour,
- le passage du port de Saint-Jean,
- la recherche universitaire dans le domaine de l'archéologie.

Le comité a également rencontré les membres de la communauté archéologique du Nouveau-Brunswick et a eu la chance de discuter des travaux menés par les archéologues dans la province.